

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

Tous les membres sont présents sauf : Claudine BONNE, Hélène BLONDEAU, Nicolas BOUTHIER : excusés

### POUVOIRS :

Mme BONNE donné pouvoir à Mme Véronique GAUDILLAT

M me Delphine GRANDCLAUDE est élue secrétaire de séance.

Le Conseil,

Approuve le compte rendu de la séance précédente à l'unanimité

### Budget primitif assainissement

Le Conseil,

Approuve à l'unanimité le budget assainissement qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

**SECTION D'EXPLOITATION/ dépenses : 49068,00€ Recettes : 49068,00€**

**SECTION D'INVESTISSEMENT/ dépenses : 55923,00€ Recettes 55923,00€**

### Budget primitif commune

Le Conseil,

Approuve à l'unanimité le budget communal qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT/ dépenses 962129€ Recettes 962129€**

**SECTION D'INVESTISSEMENT/ dépenses 282295€ Recettes 282295€**

Décide de ne pas amortir et de voter au niveau des chapitres.

### Contributions directes

Afin de conserver les ressources de la Commune, le Maire propose de maintenir les taux de 2020. Toutefois, la disparition progressive de la taxe d'habitation étant compensée par la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, il faut additionner le taux départemental de 20.08 % au taux de 2020.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité**

**DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021.

**FIXE** pour 2021 le taux des taxes locales comme suit :

<b>TAXES</b>	<b>TAUX 2020</b>	<b>TAUX 2021</b>
Taxe foncière sur bâti	9.08%	29.16%
Taxe foncière sur non bâti	34.47%	34.47%

Approuvé à l'unanimité

### **SUBVENTIONS**

6574	Bibliothèque St Germain	700€
6574	CIFA ST MARCEL	80
6574	CIFA Lameloise	80
6574		
	COOP Ecole maternelle	420
6574	COOP Ecole primaire	140
6574	JSAC	320
6574	Divers	300
	<b>TOTAL</b>	<b>2040 euros</b>

**Subvention CCAS 1944€**

**Subvention assainissement 3678€**

Voté à l'unanimité.

### **REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil

Fixe à 1.10€ le m3 d'eau consommée

30 euros la part fixe

Rappelle le cout du raccordement pour les maisons neuves soit 4500€ au Grand SERVIGNY (1ere et deuxieme tranche)

La redevance sera revue en fin d'année.

Validé à l'unanimité.

### Vente de terrain

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal que des parcelles issues de la parcelle B767 (appartenant à la commune), ont été mises en vente.

Le lot N°1 : nouvellement cadastré B1111 d'une contenance de 0ha 10a 16ca est vendu pour la somme de 25125 euros.

L'acte de vente définitif étant conclu à l'étude NICEPHORE NOTAIRES :14 rue de la Banque 71102 CHALON SUR SAONE.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte la vente ainsi conclue et demande au Maire d'émettre les écritures afin d'encaisser la recette.

### Modification des statuts de la communauté de communes

Le maire informe le Conseil Municipal que le Conseil de la Communauté de Communes Terres de Bresse a décidé de modifier ses compétences et donc ses statuts en ajoutant aux compétences facultatives, la compétence "Organisation de la mobilité".

Le Conseil Municipal

Où l'exposé de M. le Maire

Et après en avoir délibéré,

- **DONNE SON ACCORD** pour la modification des compétences de la Communauté de Communes Terres de Bresse,

- **APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de Communes

Voté à l'unanimité

### DETR

Considérant que certains programmes communaux rentrent dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier de la dotation d'équipement des territoires ruraux : article L 2334-33 du Code général des collectivités territoriales,

PROPOSE de solliciter au titre de la DETR 2021 une subvention au taux le plus large possible pour les opérations suivantes : aménagement, rénovation école primaire (nouvelle salle de classe suite à ouverture)

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DETR ainsi que toute autre subvention pour financer les travaux

Validé à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

-POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

-LIMITE D'AGGLOMERATION AU BOURG

-TENUE DES BUREAUX DE VOTE

-RYTHMES SCOLAIRES ( maintien de la semaine à 4 jours) / CONSEIL DE CLASSE

-CEREMONIE DU 8 MAI

Fin de la séance 23h30

*le maire*



T. RAUPT